

## L'ÉCONOMIE

L'ENSEMBLE DE MESURES DESTINÉES À FAVORISER LA REPRISE  
DANS LE NORD DE L'ONTARIO

**M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. L'économie du nord de l'Ontario ne s'était pas aussi mal portée depuis l'époque du gouvernement Diefenbaker.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Penner:** Le taux de chômage, qui est déjà extraordinaire-ment élevé, ne fera qu'augmenter par suite de l'imposition par les États-Unis de droits de douane sur le bois de charpente. Le premier ministre est-il maintenant disposé à révéler à la Chambre et aux habitants du nord de l'Ontario les détails de son supposé ensemble de mesures pour favoriser la reprise dans le nord de l'Ontario au sujet duquel on a fait tellement de cachoteries quand le caucus conservateur s'est réuni à Sudbury la fin de semaine dernière?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, si vous me le permettez, je voudrais signaler à la Chambre que c'est peut-être la première fois que des ministres visitent le nord de l'Ontario pour examiner sur place les problèmes de la région. La réunion a été très constructive.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** De nombreuses propositions ont été faites. Nous avons maintenant une excellente occasion d'exploiter les atouts naturels du nord de l'Ontario. Le solliciteur général joue un rôle de premier plan pour favoriser les échanges de vues et l'élaboration de lignes de conduite dans ce domaine. Attendez et vous verrez. Nous allons élaborer une excellente politique qui sera à l'avantage du nord de l'Ontario et de tout le Canada.

## LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur):** Monsieur le Président, le vice-premier ministre sera-t-il assez franc pour reconnaître à la Chambre que ce supposé ensemble de mesures pour favoriser la reprise dans le nord de l'Ontario n'est rien de plus qu'une déclaration philosophique sans fondement sur le développement régional? Ce n'est que du vent et cela ne veut rien dire.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le député est à la Chambre depuis 1968. Il représente un parti qui a été au pouvoir de 1968 à 1984. Il devrait se garder de critiquer la faiblesse de la politique gouvernementale parce qu'il est lui-même en partie à blâmer.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** Suis-je franc? Je le suis certainement. Mon deuxième prénom est Frank.

**Des voix:** Bravo!

## Questions orales

**M. Broadbent:** On pourrait dire que vous n'avez de franc que le nom.

\* \* \*

## LA LOI SUR LES BREVETS

LES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX DISPOSITIONS SUR LES  
MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES—LES NÉGOCIATIONS  
COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. J'ai en main un document confidentiel que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a remis aux délégués à une conférence sur la politique conservatrice, à Calgary. En parlant des modifications proposées à la Loi sur les médicaments génériques, le ministre prétend que notre industrie pharmaceutique pourrait profiter des discussions commerciales avec les États-Unis. Pourrait-il nous dire quel rapport il y a entre les médicaments génériques et le libre-échange? La déclaration du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social contredit celle faite à la Chambre le 14 avril par l'ex-ministre du Commerce extérieur. Celui-ci assurait que les produits pharmaceutiques «ne sont liés en aucune façon aux discussions actuelles».

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je tiens à assurer au député et à la Chambre que les modifications proposées à la Loi sur les brevets seront profitables au Canada et aux Canadiens et qu'elles favoriseront la recherche et le développement dans le domaine de la santé. Lorsque le député verra ce train de mesures et qu'il pourra en analyser le contenu, il ne manquera pas d'être d'accord avec moi.

LES QUESTIONS ABORDÉES DANS LE CADRE DES NÉGOCIATIONS  
COMMERCIALES

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Cette réponse est tout à fait à côté de la question et je vais donc devoir en poser une autre à l'un ou l'autre des ministres concernés. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a aussi déclaré, dans ce document, que les recommandations du rapport du Dr Harry Eastman sur les produits pharmaceutiques sont à l'étude et qu'elles pourraient bien faire partie des discussions engagées avec les Américains. La Loi sur les brevets fait-elle partie des discussions sur le libre-échange?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, les discussions concernant la Loi canadienne sur les brevets n'ont jamais cessé depuis 1969, date à laquelle ces lois ont été modifiées. Tous nos partenaires commerciaux s'intéressent vivement à cette question. Le député se doute bien que la propriété intellectuelle suscite un vif intérêt généralement, mais si nous avançons cette proposition, c'est parce que nous savons qu'elle est avantageuse pour le Canada et les Canadiens.